

CONCLUSION

Pour une approche équilibrée et pragmatique au problème des changements climatiques

La Conférence de Paris constitue un point tournant dans la lutte aux changements climatiques. Parvenir à un accord contraignant, applicable à tous les pays et qui permette effectivement de respecter la cible de 2 °C est sans contredit l'objectif le plus ambitieux depuis les débuts de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Si cet objectif est atteint, la mise en œuvre des mesures pour respecter les cibles fixées alimentera les discussions des durant années à venir. Même dans le cas contraire, le débat persistera dans l'arène politique canadienne.

Quel que soit le résultat le 11 décembre, la conversation publique se poursuivra donc et l'on peut souhaiter qu'elle repose sur une bonne compréhension des faits et des données disponibles. L'importance de la lutte aux changements climatiques ne fait pas de doute, et la nier pour éviter la discussion n'est plus possible. Par ailleurs, l'attitude catastrophiste servant à justifier des solutions draconiennes sans égard aux impacts économiques nuit aussi à un dialogue serein. Les Canadiens sont disposés à faire un effort, mais pas à renoncer à leur qualité de vie.

« L'adoption de mesures contraignantes pour lutter contre les changements climatiques s'accompagne inévitablement d'un coût économique à court et moyen terme. »

Cette approche équilibrée est aussi souhaitable dans les politiques publiques adoptées. Bien des moyens sont envisageables pour réduire l'empreinte carbone du Canada. Nous avons analysé les avantages et les inconvénients d'une grande variété d'outils : le marché du carbone, la taxe sur le carbone, les taxes sur l'essence, la réglementation, les subventions... L'apport essentiel de la science économique à la discussion, simple dans son principe, consiste à se baser sur l'analyse avantages-coûts, à prêter une attention particulière aux effets non désirés des politiques publiques et à les évaluer régulièrement.

L'objectif de ce *Cahier de recherche* n'était pas de proposer un plan d'action ou des solutions spécifiques, mais de faire état des approches existantes. Néanmoins, il convient de rappeler ici trois principes indissociables pouvant guider nos choix collectifs :

1. **EFFICACITÉ ENVIRONNEMENTALE** : Les mesures adoptées doivent engendrer de véritables réductions des émissions globales de GES au meilleur prix possible ou, dit autrement, les plus grandes réductions pour un montant donné. Les mécanismes de marché favorisant les décisions décentralisées présentent ainsi un avantage non négligeable.
2. **NEUTRALITÉ FISCALE POUR LES CITOYENS** : Les mesures adoptées doivent inciter les consommateurs et les entreprises à faire des choix qui présentent une moins forte intensité en carbone sans les appauvrir. Cela implique que les mesures qui génèrent des recettes pour les gouvernements devraient s'accompagner d'une diminution équivalente d'autres leviers fiscaux, comme l'impôt sur le revenu des particuliers et l'impôt sur le revenu des sociétés.
3. **IMPACT ÉCONOMIQUE MINIMAL** : Les mesures adoptées doivent limiter les distorsions économiques non désirées, minimiser les fuites de carbone et tenir compte de la compétitivité des entreprises.

Ces trois principes sont directement inspirés de l'approche équilibrée dont il est question ici. Ils permettent de respecter la capacité de payer des citoyens tout en contribuant à la santé de notre planète.

L'adoption de mesures contraignantes pour lutter contre les changements climatiques s'accompagne inévitablement d'un coût économique à court et moyen terme. Penser le contraire n'est pas compatible avec une bonne compréhension du fonctionnement de l'économie. Or, la prospérité économique ne doit pas être négligée pour trois raisons.

Premièrement, ce sont les économies les plus vigoureuses qui peuvent soutenir un important effort de recherche et de développement de solutions technologiques. Qu'elles soient menées au sein des centres de recherche gouvernementaux, des universités ou des entreprises, les recherches actuelles sont porteuses de beaucoup d'espérance. Dans les décennies à venir, leur potentiel sera mieux apprécié, mais on sait

déjà qu'elles permettront d'atténuer notre impact sur l'environnement sans complètement sacrifier notre confort et notre niveau de vie.

Deuxièmement, la prospérité joue un rôle déterminant dans l'adaptation nécessaire aux changements climatiques inéluctables. Ce sont les pays pauvres qui sont les plus menacés par les conséquences des intempéries et des catastrophes environnementales, principalement en raison de leur pauvreté. Les pays qui s'enrichissent voient notamment le nombre de décès dus aux changements climatiques diminuer de manière très considérable. Sans compter que la prospérité économique s'accompagne d'immenses bénéfices sur le plan de la santé, de l'éducation et des autres indicateurs du développement humain.

Troisièmement, ce sont les populations les plus aisées qui se préoccupent d'environnement et, conséquemment, de lutter contre les changements climatiques. Cette sensibilité populaire n'est pas à négliger puisqu'elle est la principale motivation de bien des politiciens et de nombreuses entreprises.

Pour toutes ces raisons, l'environnement et la prospérité ne sont pas des objectifs contradictoires, si tant est que les choix politiques sont raisonnables. C'est pourquoi il nous apparaît possible et essentiel de lutter contre les changements climatiques avec détermination, mais aussi avec intelligence et rationalité.